

**DECISION N° 20221220_P_147
DU PRESIDENT DE LA COMMUNAUTE
DE COMMUNES « LOIRE SEMENE »**

**Département de la
Haute-Loire**

**Arrondissement
D'YSSINGEAUX**

**Communauté de
Communes
LOIRE SEMENE**

VU le code général des Collectivités territoriales, article L 5211-10 alinéas 3 et 4,

VU le procès-verbal de l'élection du Président et des Vice-Présidents en date du 04 juin 2020,

VU la délibération n° 20221213_D_153 du Conseil Communautaire du 13 décembre 2022 portant sur les délégations du Conseil Communautaire au Bureau et au Président,

Commission : Aménagement du territoire, Environnement, habitat et tourisme

Objet : Signature d'un contrat pour une mission d'études géotechniques relative à l'aménagement d'un spot de pleine nature -Espace Régis Vidal sur la commune de Saint-Didier-en-Velay

N° 20221220_P_147

Le Président,

Décide

De signer un contrat avec la société :

OBJET

**SIC INFRA
9, rue Jacques PREVERT
42 570 ST HEAND**

Pour la mission d'études géotechniques de Type G2 AVP et G2-PRO relative à l'aménagement d'un spot de pleine nature à l'Espace Régis Vidal sur la commune de Saint-Didier-en-Velay (43140).

Montant total des prestations HT : 3 590.00 €

- **Mission de type G2 AVP : 2 990.00 € HT**
- **Mission de type G2 PRO : 600.00 € HT**

La réalisation de ces missions pourra faire l'objet d'acompte.

Certifié exécutoire

Reçu en Préfecture
Ou sous-préfecture
Le :

Fait à LA SEAUVE SUR SEMENE, Le 20 décembre 2022

Le Vice-Président,
Claudie VIAU

